

## SEANCE DU QUINZE DECEMBRE 2008

Le quinze décembre deux mille huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

### ORDRE DU JOUR :

- \* Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité
- \* Réactualisation et annualisation des contrats de travail des agents contractuels pour collectivités de moins de 2 000 habitants.
- \* Bilan financier 2008 M49 (eau et assainissement) M14 (budget communal)
- \* Demandes de subventions :
  - mise en place de trois bouches à incendie,
  - réfection de l'école maternelle des sanitaires et de préau de l'école primaire.
  - rénovation de l'éclairage public
  - clôture station de pompage
- \* Contrat de location, logement de la poste au profit de Mr GARCIA.
- \* Exercice droit de préemption maison GIRONES/MARIN 31 promenade du château fort.
- \* Goûter personnes âgées.
- \* Avancement lien champenois

Etaient Présents: Danielle CANTIE, Jérôme FERNANDEZ, David FERNANDEZ, Philippe NEUVILLE, Muriel PIQUES, Lise SIMON, Marie Sabine FOREST MUR, Etienne MERVOYER, Véronique FAVRY, Roland SIRE, Stephen HAYTER, Sandrine MATEO, Véronique SAUZEDE  
Excusé : Marc FLANDIN

### I- Indemnité d'administration et de technicité :

Cette indemnité est d'un montant de 443,50 € affecté d'un coefficient , allant de 1 à 8. Elle est déjà perçue par Valérie BELLILI coefficient 8 et Alain FERNANDEZ coefficient 4.

Le maire indique que la situation des autres personnels relevant de la fonction publique territoriale est injuste, car ils ont été oubliés et que les mérites qui sont les leurs, justifient qu'ils perçoivent l'indemnité.

Après avoir débattu sur les coefficients à accorder à chacun, il a été décidé à l'unanimité l'attribution de l'indemnité aux personnels et selon la répartition ci-après :

- Valérie BELLILI : coefficient 8 (situation inchangée)
- Alain FERNANDEZ : coefficient 6 (soit +2 coefficients)
- Véronique GARCIA : coefficient 4 (nouvelle situation)
- Patrick MANZANEDA : coefficient 4 (nouvelle situation)
- Sébastien LAFFONT : coefficient 2. (nouvelle situation)

### II- Contrats et horaires de travail :

Roland SIRE indique que les contrats de travail de Sabine MAUGARD et de Véronique GARCIA ont été réajustés au niveau des horaires de travail.

Florence FERNANDEZ se voit octroyer 4h supplémentaires ainsi réparties : les lundi et jeudi, 1h de nettoyage en Mairie, le vendredi, 2h de nettoyage au Foyer municipal.

Réajustement des horaires de Valérie BELLILLI qui sont les suivants :  
 - de 8h à 12h du lundi au vendredi,  
 - de 13h30 à 17h30 les lundi, mardi et jeudi,  
 - de 13h30 à 16h30 le mercredi

Dominique LATOUR effectuera les horaires suivants :  
 - de 9h30 à 12h30 à la Poste, du mardi au samedi,  
 - 4 h à la Mairie le Vendredi, de 14h à 18h.

Romuald DUPUY effectuera 16h au Lycée et 4h au service de la Mairie dont 1h de nettoyage du Foyer Municipal.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le personnel technique conservera les horaires traditionnels de travail :

- de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Il leur a été proposé de prendre les RTT par alternance la journée du mercredi, sur la base d'une journée pour 2 RTT. Ils ont accepté cette proposition.  
 Il leur sera rappelé la nécessité du port du gilet fluorescent et des chaussures de sécurité.

### **III - Bilan financier :**

#### **M49 (eau et assainissement)**

Marie Sabine FOREST MUR donne lecture du bilan financier, eau et assainissement. Celui-ci en déficit d'investissement (-1497,95 €), dû notamment aux travaux de remise à niveau du réseau pour un montant de 59 347 € ttc.

Compte tenu des travaux importants à réaliser sur l'eau et l'assainissement, le maire a proposé de relever légèrement le prix du m3 d'eau et de l'assainissement. Après débat, il est voté à l'unanimité une augmentation du prix du m3 d'eau, de 0.02 cents, soit 1.22 € le m3 et une augmentation de l'assainissement de 0.02 cents, soit 0.88 € le m3.

#### **M14 (budget communal)**

Marie Sabine FOREST MUR donne lecture du bilan financier de la M14. Le bilan est satisfaisant puisqu'il présente un excédent de fonctionnement de 98 277 € et de 114 341,36 € en investissement.

#### **CCAS**

Marie Sabine FOREST MUR donne lecture du bilan financier du CCAS :  
 - dépenses : 1 826,72 € - recettes : 2530 € - Reste un solde de 703,28 €.

#### **IV- Demandes de subventions :**

Les demandes de subventions suivantes seront présentées à l'Etat et au conseil général selon les priorités ci-après :

1 - Ecole, pour un devis de 323 365,45 € HT : subventions sur les 200 m<sup>2</sup> de surface utile, soit 40% de l'état (129 346,18 €), 30% du conseil général soit 97 009,63 €, les 30% restant à la charge de la commune, soit 97 009,63 €.

2 - Éclairage public (rénovation et mise en sécurité), pour un devis de 21 667,45 € HT.

3 - Bornes à incendie (Brézilhau, Campagne les Bains et Ch. De Roquecave), pour un devis de 9 000,00 € HT.

4 - Clôture de la station d'épuration, pour un devis de 6 122,50€ HT.

Les dossiers présentés sont votés à l'unanimité, des délibérations seront prises en ce sens.

#### **V- Logement de l'ancienne Poste :**

Un contrat de location a été proposé et accepté par Monsieur GARCIA, allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 28 février 2009, pour un montant mensuel de loyer de 450,00 €.

#### **VI- Exercice du droit de préemption :**

Monsieur le Maire fait part de la vente de l'immeuble GIRONES/MARIN, situé sur la Promenade du Château Fort, au cœur du village, pour un montant de 55.000,00 €.

Cet immeuble est bien placé, en bon état général et peut permettre l'accueil d'une famille nombreuse. De surcroît, il existe une forte demande de location sur le village. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'exercer son droit de préemption. Le Conseil Municipal acquiesce à l'unanimité.

#### **VII- Goûter des Anciens :**

Jérôme FERNANDEZ indique que l'après midi récréative aura lieu le dimanche 18 janvier 2009 à partir de 14h.

Un spectacle à 350,00 € à été retenu par le CCAS et le goûter s'inscrira dans la tradition locale. Il est décidé d'inviter tous les habitants âgés de plus de 60 ans, afin de rapprocher encore plus les générations. Le maire compte sur la présence d'un maximum d'élus

#### **VIII- Le lien campinois :**

La parution du lien campinois est prévue pour la semaine du 19 au 23 janvier 2009.

Véronique FAVRY et Véronique SAUZEDE demandent que les commissions fassent remonter les informations rapidement pour la mise en place du lien.

#### **IV- Demandes de subventions :**

Les demandes de subventions suivantes seront présentées à l'Etat et au conseil général selon les priorités ci-après :

1 - Ecole, pour un devis de 323 365,45 € HT : subventions sur les 200 m<sup>2</sup> de surface utile, soit 40% de l'état (129 346,18 €), 30% du conseil général soit 97 009,63 €, les 30% restant à la charge de la commune, soit 97 009,63 €.

2 - Éclairage public (rénovation et mise en sécurité), pour un devis de 21 667,45 € HT.

3 - Bornes à incendie (Brézilhau, Campagne les Bains et Ch. De Roquecave), pour un devis de 9 000,00 € HT.

4 - Clôture de la station d'épuration, pour un devis de 6 122,50€ HT.

Les dossiers présentés sont votés à l'unanimité, des délibérations seront prises en ce sens.

#### **V- Logement de l'ancienne Poste :**

Un contrat de location a été proposé et accepté par Monsieur GARCIA, allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 28 février 2009, pour un montant mensuel de loyer de 450,00 €.

#### **VI- Exercice du droit de préemption :**

Monsieur le Maire fait part de la vente de l'immeuble GIRONES/MARIN, situé sur la Promenade du Château Fort, au cœur du village, pour un montant de 55.000,00 €.

Cet immeuble est bien placé, en bon état général et peut permettre l'accueil d'une famille nombreuse. De surcroît, il existe une forte demande de location sur le village. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'exercer son droit de préemption. Le Conseil Municipal acquiesce à l'unanimité.

#### **VII- Goûter des Anciens :**

Jérôme FERNANDEZ indique que l'après midi récréative aura lieu le dimanche 18 janvier 2009 à partir de 14h.

Un spectacle à 350,00 € à été retenu par le CCAS et le goûter s'inscrira dans la tradition locale. Il est décidé d'inviter tous les habitants âgés de plus de 60 ans, afin de rapprocher encore plus les générations. Le maire compte sur la présence d'un maximum d'élus

#### **VIII- Le lien campenois :**

La parution du lien campenois est prévue pour la semaine du 19 au 23 janvier 2009. Véronique FAVRY et Véronique SAUZEDE demandent que les commissions fassent remonter les informations rapidement pour la mise en place du lien.

### IX- Questions diverses :

Monsieur le Maire présentera ses vœux pour la nouvelle année le vendredi 30 janvier 2009 à 18h30 au Foyer Municipal autour d'un pot de l'amitié.

#### a- Cantine scolaire :

Muriel PIQUES présente une solution au problème financier que pose la cantine scolaire, à de nombreux parents.

Un service de réchauffe plat peut être mis en place au moindre coût, avec garderie pour une participation de 1€.

Il convient de faire un sondage auprès des parents, afin de connaître leur point de vue. Monsieur le maire va rédiger un courrier dans ce sens.

#### b- Recensement nouveaux habitants :

Véronique SAUZEDE précise qu'elle a établi une liste des nouveaux arrivants, qu'elle a transmise à Jérôme FERNANDEZ.

Ce dernier va affiner l'étude afin d'organiser une petite cérémonie en février.

#### c- Repas de fin d'année avec les employés communaux :

Le repas de fin d'année se déroulera au Petit Foyer, le samedi 20 décembre, avec apéritif à l'Auberge St Sébastien à partir de 19h30. Les employés municipaux seront les invités personnels du maire. Les conseillers municipaux seront les invités personnels des adjoints.

#### d- Participation communes extérieures aux frais scolaires :

Marie Sabine FOREST MUR indique que la participation des communes de FA et BRENAC aux frais scolaires s'élève à la somme de 130 € par élèves.

Cette année, les frais scolaires sont d'un montant de 12 381,78 €, soit 154,77€ par élève.

Il convient d'augmenter cette participation auprès des communes concernées. Une lettre sera adressée dans ce sens aux maires de Fa et Brenac, afin qu'ils incluent la dépense à venir dans leur budget prévisionnel.

#### e- Recensement :

Marie Sabine FOREST MUR précise qu'il convient de nommer un suppléant dans sa mission de coordinatrice.

À l'unanimité, Gilbert SIMON est nommé suppléant.

Deux agents recenseurs vont être embauchés : Florence FERNANDEZ et Laurence FAVRY

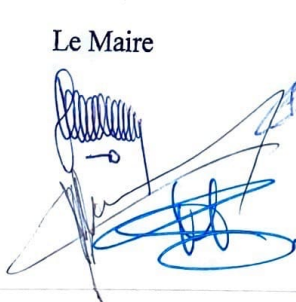
Une délibération sera prise en ce sens.

#### d- Chats errants :

David FERNANDEZ indique que plusieurs Campenois et Campenoises se plaignent du nombre croissant de chats errants dans le village. Le maire indique qu'il a mené une action spécifique dans ce sens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 24 heures.  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire



Les Conseillers

